



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - CAP AEPE - EP2 - Exercer son activité en accueil collectif - Session 2011

Correction de l'Épreuve EP2 - Exercer son activité en accueil collectif

Diplôme : CAP ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE

Épreuve : EP2 - Exercer son activité en accueil collectif

Session : 2022

Durée : 1 h 30

Coefficient : 4

| Correction des questions

1. Identification des créneaux horaires sous l'autorité du directeur

Il est demandé d'identifier les moments où l'on est sous l'autorité directe du directeur. Ces moments sont principalement ceux où des activités encadrées et structurées ont lieu.

Les créneaux horaires sont :

- 8h20 - Rituels d'accueil
- 9h - Ateliers
- 11h30 - Pause méridienne
- 13h30 - Activités périscolaires
- 16h - Entretien des locaux

2. Objectifs du projet du temps d'accueil des enfants de petite section

Deux objectifs doivent être cités selon l'annexe fournie.

Les objectifs sont :

- Mettre en place une séparation progressive et en douceur.
- Favoriser le bien-être physique et psychologique du jeune enfant.

3. Forme de communication utilisée par le père de Samantha

Il est demandé de reconnaître la forme de communication appropriée.

La réponse correcte est :

✓ **Communication verbale**

Cela est correct car le père de Samantha utilise des mots pour exprimer ses préoccupations concernant sa fille.

4. Frein à la communication entre le père de Samantha et vous-même

Il s'agit ici d'identifier un obstacle à la communication.

Un frein pouvant nuire à la communication est :

Le bruit et l'agitation ambiants, ce qui rend difficile l'écoute et la compréhension.

5. Personne à qui transmettre les informations recueillies

Il s'agit d'indiquer à qui ces informations doivent être relayées.

La personne à laquelle je transmets les informations est :

Le professeur des écoles.

6. Propositions d'actions rassurantes pour accompagner Roman

Trois actions doivent être proposées pour aider Roman.

Les actions rassurantes sont :

- Accueillir Roman en lui proposant son objet transitionnel.
- Parler doucement à Roman pour le rassurer et lui expliquer ce qu'il va se passer.
- Inviter un camarade à jouer avec lui pour créer un lien social.

7. Produits et matériel nécessaires pour l'atelier pâte à sel

Il s'agit d'énumérer au moins six éléments requis.

Les produits et matériaux sont :

- Farine
- Sel
- Eau
- Tabliers
- Spatule en bois
- Gobelet

8. Votre rôle pendant et après l'atelier

Il est demandé de décrire le rôle à jouer au cours de l'atelier.

Mon rôle est :

- Préparer la table et les matériaux avant l'atelier.
- Expliquer les consignes aux enfants.
- Accompagner les enfants dans la manipulation de la pâte.
- Surveiller le respect des règles de sécurité.
- Aider chaque enfant en cas de besoin.
- Encourager les échanges entre les enfants.
- Ranger le matériel après l'atelier.
- Participer à la transmission d'informations au professeur.

9. Attitude professionnelle face à Noam

Indiquer deux réponses aux réticences de Noam à toucher à la farine.

Les attitudes professionnelles sont :

- Respecter son choix et ne pas le forcer.
- L'encourager doucement à essayer progressivement en lui montrant d'abord l'exemple.

10. Attitudes pour remédier au défaut de langage de Samantha

Proposition de deux attitudes à adopter.

Les attitudes sont :

- Favoriser l'utilisation d'un vocabulaire correct en reformulant ses phrases.
- Encourager les échanges en lui demandant de répéter après moi.

11. Éléments à transmettre au professeur des écoles

Il s'agit de lister les informations à communiquer.

Les éléments à transmettre sont :

- Les difficultés que Samantha a rencontrées durant l'atelier.
- Son expression verbale et les besoins spécifiques qu'elle a manifestés.

12. Consignes de sécurité à donner aux enfants

Il faut spécifier deux consignes de sécurité.

Les consignes sont :

- Ne pas courir autour des structures de jeux.
- Attendre son tour pour jouer dans les jeux.

13. Entretien quotidien et pendant les vacances scolaires

Cochage des tâches à réaliser quotidiennement et celles réservées aux vacances scolaires.

Pour les tâches, nous avons :

- a. Entretien des sanitaires : au quotidien
- b. Le bionettoyage des jeux (garages, poupées, jeux de construction...) : à réaliser pendant les vacances scolaires
- c. Le nettoyage et la désinfection des couchettes des enfants : à réaliser pendant les vacances scolaires

14. Justification de l'utilisation du détergent désinfectant alimentaire

Trois justifications sont attendues.

Les justifications sont :

- Il est sans danger pour la santé des enfants.
- Il permet une désinfection efficace des jouets souvent mis à la bouche.
- Il répond aux exigences sanitaires en milieu scolaire.

15. Intérêts d'effectuer l'entretien des peluches au lave-linge

Indiquer deux intérêts.

Les intérêts sont :

- Assurer une désinfection complète de la peluche.
- Garantir un nettoyage en profondeur tout en préservant l'aspect de la peluche.

16. Conditions à respecter lors du remplissage du lave-linge à hublot

Deux conditions sont à mentionner.

Les conditions sont :

- Ne pas surcharger le lave-linge pour une efficacité maximale.
- Répartir le poids uniformément pour éviter des déséquilibres pendant le lavage.

17. Conditions à respecter avant la mise en route du lave-linge

Il faut indiquer deux conditions liées à l'économie.

Les conditions sont :

- S'assurer que le lave-linge est plein sans être surchargé afin d'optimiser la consommation d'eau et d'énergie.
- Vérifier que les réglages du programme sont adaptés au type de linge pour éviter d'utiliser des cycles trop longs.

18. Actions face à une fuite d'eau sous l'appareil

Préciser deux actions à entreprendre.

Les actions sont :

- Couper l'alimentation en eau pour éviter des inondations.
- Notifier le personnel de maintenance afin qu'ils s'occupent de la réparation.

19. Risque encouru

Indiquer le risque potentiel.

Le risque encouru est :

Glissade et chute due à l'eau posée sur le sol.

20. Personne à prévenir

Indiquer qui doit être informé.

La personne à prévenir est :

Le responsable de l'entretien ou le directeur de l'établissement.

| Méthodologie et conseils

Conseils pratiques :

- Bien lire chaque question pour identifier les mots clés. Cela permet d'éviter les erreurs d'investigation.
- Gérer votre temps en allouant un quota de temps par question pour éviter de vous perdre dans des réponses trop longues.
- Référencer les annexes fournies lors de vos réponses, en citant ou en vous appuyant dessus pour renforcer votre argumentation.
- Utiliser un vocabulaire adapté et professionnel tout au long de l'épreuve, gardez à l'esprit la sensibilité et le public cible.
- Vérifier vos réponses avant de rendre votre copie pour corriger des petites incohérences éventuelles ou erreurs d'inattention.

© **FormaV EI. Tous droits réservés.**

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.